



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
ASOCIACIÓN DE PADRES DE ALUMNOS  
Lycée Français de Madrid



Association de parents d'élèves  
Asociación de padres de alumnos

## Liminaire de l'Union de l'APA Conde et l'APE StEx du Lycée Français de Madrid CE du 21 nov 2022

En amont de ce CE budget, l'Union de l'APA Conde et l'APE StEx a remis, le 27 septembre 2022, à la direction du LFM notre « proposition de Budget 2023 ». Alertés par les orientations avancées lors de réunions informelles avec la direction du LFM, nous avons également contacté le directeur de l'AEFE et nos élus.

À la lecture du rapport du compte financier - exercice 2021 – élaboré par l'agence comptable secondaire Barcelone-Madrid-Valence, nous relevons le point suivant : le Lycée Français de Madrid dégage sur les trois derniers exercices **des résultats excédentaires et « n'a aucune difficulté à dégager des ressources sur son cycle d'exploitation pour financer ses investissements »**.

**Nous avons demandé de geler le projet immobilier tant que nous ne savons pas exactement combien celui-ci va coûter.** La proposition de budget 2023 avance une augmentation de 300k€ du montant annuel à provisionner, passant de 1.3M à 1.6M/an, et nous supposons que cette augmentation est en prévision des augmentations des coûts de construction (on nous anticipe un doublement du prix du chantier, chiffre probablement sous-estimé) mais n'avons pas de données chiffrées précises. **Les familles du LFM ne veulent pas signer un chèque en blanc en pleines crises économique et énergétique, crises qui affectent sérieusement leur propre situation économique.** De plus, les carences en matières premières dans le BTP et les retards de construction que rencontre le secteur en général auront un coût financier et risquent de compliquer à la fois le financement, la construction et le temps de perturbation que celui-ci va occasionner au sein de l'établissement scolaire et plus particulièrement pour les lycéens. Tout cela devrait nous inviter à **la plus grande prudence et non à la marche forcée.**

Si le coût du projet immobilier double, voire plus, il doit être remis en cause, soit dans son envergure, soit dans son mode de financement.

**L'AEFE a approuvé un projet immobilier de 12M€ (CDI, Secondaire et gymnase) et celui-ci ne peut rester incontrôlé et illimité sans une révision et une surveillance de l'Agence, surtout en période de crise. Une fois le budget voté, l'ordonnateur principal doit rester dans la limite des montants fixés.**

Concernant **les augmentations salariales** :

Le taux de remontée des salaires des résidents a été augmenté en janvier 2022, sans que l'on en soit informé, passant de 42% à 43%, alors que les familles du LFM paient depuis des années les différentes vagues de projets immobiliers.

Sur le budget de 2021, les coûts de la masse salariale augmentaient déjà de manière intrinsèque, et ce coût additionnel était d'environ 500k€/an.

Le coût de la masse salariale du LFM en 2023 va largement s'alourdir, et continuera à s'alourdir de façon mécanique année après année, **nous ne comprenons pas le choix de la direction du LFM d'augmenter encore davantage l'ensemble des autres charges dans ces conditions.**

Nous nous inquiétons des perspectives budgétaires qu'impliquerait l'approbation de « l'amendement Petit », tant en termes de désengagement de l'État qu'en termes de départs d'enseignants résidents.

Concernant **l'augmentation des frais de restauration** :

Sodexo a pris en compte **l'augmentation des matières premières** lors de l'élaboration de son appel d'offre de juin. À cette période l'inflation était déjà de 6% en Espagne.

**Depuis la rentrée, Sodexo a bien du mal à mettre en place son offre de service et ceci a généré beaucoup de plaintes de la part des familles, des élèves et des enseignants.**

A nos yeux, rien ne justifie une augmentation de 2% des frais de demi-pension, d'autant que **nous demandons depuis plusieurs années une comptabilité analytique sur ce poste.** Nous savons combien facture le prestataire, nous connaissons combien payent les familles. Il y a de la marge et tant que celle-ci ne sera pas expliquée, nous demandons de ne pas augmenter les frais de restauration.

**Nous rappelons que les coûts du personnel de surveillance et les coûts importants d'énergie des cuisines sont déjà pris en compte dans le budget global du LFM, les familles ne vont donc pas les payer deux fois !**

Sodexo vous a-t-il déjà averti d'une augmentation (augmentation des coûts de matière première), alors qu'ils sont en place depuis 3 mois ? **Cette augmentation est-elle due à la perte d'utilisateurs du service de restauration ?** Ou a-t-elle été décidée de manière unilatérale afin de « grossir » la marge sur ce poste et générer plus de trésorerie ? **Les familles du LFM ne peuvent pas être toujours la seule variable d'ajustement.**

**Nous avons demandé de rester sur une augmentation de 2,9% des frais de scolarité pour l'année 2023 (ce qui est déjà beaucoup dans un contexte de forte baisse du pouvoir d'achat réel des familles), et de ne pas augmenter les frais de demi-pension.**

**Si le LFM devait « moins » provisionner pour le projet immobilier pendant 1 an ce n'est pas très grave, du moment que cela permet de contenir les augmentations pour les familles.**

Ce projet étant financé à 100% par les familles, nous le répétons, celles-ci ont besoin de visibilité financière sur plusieurs années.

Dans notre proposition budgétaire, nous avons aussi demandé **un plan de sobriété énergétique**, comprenant notamment, la limitation à 19 degrés du chauffage, d'éteindre les lumières de la maternelle qui restaient allumées toute la nuit, de limiter l'usage de la climatisation, d'installer de récupérateurs d'eau de pluie, revégétaliser les espaces pour créer des zones de fraîcheur naturelle etc.

Cela fait plusieurs années que nous demandons via le groupe E3D, l'installation de panneaux photovoltaïques. Nous savons que plusieurs études ont été réalisées par le passé et qu'elles n'ont pas retenu l'attention du LFM, car trop coûteuses à l'époque.

Les technologies ont changé, les coûts aussi, nous encourageons le LFM à continuer l'étude en cours sur cette question.

Cependant, nous avons aussi demandé **un plan d'économie sur l'ensemble du budget**, afin de limiter l'augmentation des frais de scolarité. Au vu des éléments de budget envoyés, nous constatons qu'aucune politique d'économie budgétaire n'a été mise en place, bien au contraire. Le LFM continue de dépenser les moindres euros mis à sa disposition sans sembler se soucier du contexte économique actuel, ni de la situation des familles.

Cette philosophie de dépenser le moindre euro du budget de « peur » de voir celui-ci se réduire l'année suivante (comme cela s'applique sur l'enveloppe des bourses) ne peut s'appliquer sur un établissement scolaire financé en grande majorité par les familles.

Les familles ont besoin d'une **vision pluriannuelle concernant les frais d'écolage et les augmentations de ceux-ci**. Nous n'avons de cesse de le demander et de l'expliquer. Vous devez comprendre que pour les familles qui viennent d'inscrire leurs enfants en maternelle, dans l'objectif que ceux-ci y finissent leur scolarité, l'annonce 3 mois après l'arrivée de leur enfant au LFM, d'une augmentation de 5% (à peu près 300 € de plus) est une mauvaise nouvelle mais cela est surtout **un manque de transparence de la part du LFM**. Nous vous avons plusieurs fois demandé d'indiquer sur le site du LFM, sur les documents d'inscription et pré-inscription, que le LFM a un projet immobilier de 12M€ en cours et que le financement de celui-ci génère une augmentation de 2,9%/an des frais de scolarité, 5 % l'année prochaine.

Est-ce que les 5 % d'augmentation vont être la nouvelle « norme » et reconduits l'année suivante ? Comment allons-nous, collectivement, convaincre des familles d'inscrire leurs enfants dans un établissement aussi coûteux sans aucune possibilité de faire des projections sur l'année suivante, encore moins sur l'horizon temporel d'une ou plusieurs scolarités ? Jusqu'où tirera-t-on la corde, alors que l'économie des familles de classe moyenne est déjà exsangue ?

Merci

Signataires : L'Union de l'APA Conde et l'APE StEx